

LE VOIVRAIS

Edition spéciale juin 2022

Chers habitants de Voivres

Quelques finitions et enfin les travaux vont s'achever et de fait nos « promenades du mercredi entre autres » dans le village. Celles-ci n'étaient, non pas pour faire de l'exercice mais pour suivre le chantier avec les différentes entreprises, des marches (oh excusez-moi) démarche incontournable pour un bon suivi des travaux.

Cela dit, compte tenu du nombre d'entreprises intervenant sur le terrain, de l'ampleur des travaux, nous pouvons les féliciter pour leur coordination.

En effet, entre l'assainissement du bourg, l'aménagement, l'enfouissement des réseaux rue de Louplande et rue de la mairie, au total 6 entreprises ont dû intervenir sur le même terrain sans se gêner et se bloquer, sans compter les différents services comme le ramassage des ordures ménagères par exemple. A cela se rajoutent les différents partenaires comme le Département, la Communauté de communes et la commune. Tout ce petit monde doit se coordonner. Bien sûr, il y a eu des désagréments mais les imprévus ne peuvent pas être évités sur un tel chantier.

Petit rappel : **pour la sécurité des piétons, fauteuils et poussettes**, je vous remercie par avance de ne pas stationner sur les trottoirs.

De plus dans le souci de garder un aménagement propre le plus longtemps possible, je vous informe que les enrobés ocres sont intolérants aux véhicules.

En ce qui concerne :

La gare

Les travaux sont achevés également. A l'étage un logement d'urgence et au rez-de-chaussée un bureau pour l'association **DEPAR** qui vous accompagnera dans vos démarches administratives (CAF, IMPÔTS, CPAM, CARSAT, MSA, AGIRC ARRCO, CARTE GRISE, D'IDENTITE, PERMIS).

L'association labellisée « France services », accueillera voivrais et habitants du Val de Sarthe sur rendez-vous le :

- Lundi de 8h à 13h
- Mardi de 13h30 à 18h30
- Mercredi de 13h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 13h
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Contacts : au 07 80 14 78 65 ou par mail : depar.efs@gmail.com

Voivres devient le siège administratif « France Services ». Le logo de la Préfecture sera apposé sur le mur de la gare. La convention a été signée pour une durée de 3 ans avec l'association DEPAR, à compter du mois de mai 2022.



Voivres-lès-Le Mans

Quoi de neuf ?



Mairie

Horaires de la Mairie

Lundi et vendredi : 9h / 12h - 15h / 18h

Mardi : 9h / 12h - 14h / 17h

Mercredi : 9h / 12h - 13h30 / 17h

Jeudi : 9h / 12h

Samedi : 10h / 12h - Permanence Maire et Adjointes

Tél : 02 43 88 52 50

Mail : accueil-voivres@orange.fr

Site internet :

www.voivres-les-le-mans.fr

Facebook :

mairie Voivres-lès-Le Mans



Gare



Labellisation
association DEPAR

Les commerces

Il nous reste à poursuivre le travail déjà amorcé les concernant. Les plans des deux commerces sont réalisés.

Contrairement aux bruits qui ont été véhiculés nous faisons tout pour les conserver et réinstaller une boulangerie. Le projet de la boulangerie à l'origine n'était pas prévu, mais nous nous adaptons, et faisons le maximum.

Voilà en ce qui concerne l'évolution de notre village.

Nouveau à Voivres

Nous démarrons l'éco pâturage. L'entretien du bassin de rétention rue de l'étoile va être effectué par deux moutons et deux chèvres qui appartiennent à un éleveur du Maine et Loire, « le ranch de l'espérance ». Ils vont occuper le terrain jusqu'en octobre 2022. Si tout se passe bien nous envisageons d'étendre l'éco pâturage sur d'autres sites. Celui-ci étant clôturé, nous n'avons que les frais de location des animaux. Tout ce qui concerne les soins est pris en charge par l'éleveur qui passera régulièrement. **Si vous êtes tentés de leur donner à manger, seulement du pain dur, et modérément.**

Enfin, afin de marquer cette fin de travaux, ainsi que l'achèvement du bâtiment de la gare, vous êtes conviés **à la soirée d'inauguration** le 24 juin 2022 à partir de 17h.

Programme

- 17h : inauguration du bâtiment de la gare. **Consciente que nous ne pourrons pas le faire visiter à tout le monde sur la même soirée, pour les habitants qui le souhaitent des visites seront organisées la semaine suivante.**
- 18h : inauguration du village rendez-vous à la mairie.
Suivra le verre de l'amitié sur la place de l'église.

Encore un grand merci pour votre compréhension et votre patience.

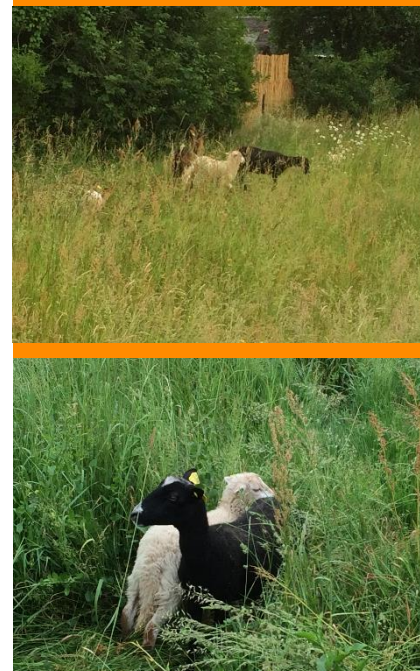
Pour l'équipe municipale,

Martine Couet,

Maire de Voivres-lès-Le Mans



Commerces



Eco pâturage